



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Lycée professionnel - Lycée des métiers du Val Moré  
Bar-sur-Seine**

**Secrétariat scolarité élèves**

Affaire suivie par :  
DROUVOT Muriel  
VION Eric  
13 avenue Bernard Pieds  
10110 BAR SUR SEINE  
Tél : 03 25 29 82 88  
Mél : [lp.val.more@ac-reims.fr](mailto:lp.val.more@ac-reims.fr)

Bar sur Seine, le vendredi 10 février  
2023

Le Proviseur  
Aux parents des élèves ayant passé le Bac Pro CTRM

**Objet : Délivrance des permis de conduire**

Madame, Monsieur,

Votre fils ou votre fille peut prétendre à la délivrance de ses permis de conduire en fonction de ses résultats aux examens et à la condition d'avoir 18 ans.

Pour se faire délivrer ses permis, votre enfant devra se connecter sur le site ANTS <https://ants.gouv.fr/> puis cliquer sur « se connecter » et « crée un compte ».

**Il est important que votre enfant conserve son identifiant et son mot de passe à vie pour toutes ses démarches futures et cette démarche doit être personnelle pour des questions de sécurité.**

Vous trouverez sur l'ENT <https://lyc-val-more.monbureaunumerique.fr/> ou sur le site du LP Val Moré <https://sitetab3.ac-reims.fr/lp-val-more/> , dans « Section CTRM », un guide simplifié pour faire votre demande.

Il existe aussi des vidéos pour vous aider dans vos démarches si cela est nécessaire :

- Sur le site ANTS :  
Cliquez sur « vos démarches », puis « permis de conduire » et différents tutoriels sont accessibles.
- Sur la chaîne YouTube :<https://www.youtube.com/watch?v=kzt6ijjPnYo>

Après validation de votre demande sur le site ANTS, le permis sera envoyé par courrier contre signature à votre domicile quelques semaines plus tard.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Par délégation, M. VION  
DDFPT